

FICHE TECHNIQUE DE SÛRETÉ

7/11/2023

SECTION I - IDENTIFICATION

Nom matériel MOD PODGE PAPER

Informations Sur La Société

Plaid Enterprises, Inc. 3225 Westech Drive Norcross, GA 30092 Téléphone: 1-678-291-8259 Facsimilé: 1-678-291-8363 Courriel: htrundle@PlaidOnline.Com

Pour les urgences de transport seulement d'appels: 1-678-291-8259

Pour les urgences de santé appeler Poison Centre de commande: 1-800-222-1222

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conformément au paragraphe (d) de 29 CFR 1910.1200.

Il n'y a pas d'éléments d'étiquetage GHS

SECTION III - INGRÉDIENTS DANGEREUX

		PEL/TLV	Max		
Ingrédients dangereux	CAS/EC#	(MG/M#)	% Poids	NTP	IARC
Aucun					

SECTION IV - MESURES DE PREMIERS SOINS

MESURES DE PREMIERS SOINS: AUCUN NÉCESSAIRE. AUCUNE SANTÉ AIGUË EFFETS ATTENDUS.

SECTION V - MESURES D'INCENDIE

AUTO-ALLUMAGE TEMPÉRATURE : N/A POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE): N/A EXPLOSION LIMITES DANS L'AIR (% PAR VOLUME): NON EXPLOSIF MÉDIAS D'EXTINCTION: + IIF(!EMPTY(product.sds5_extmedia), product.sds5_extmedia, 'AUCUN MÉDIA SPÉCIAL REQUIS' PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES: AUCUN FEU SPÉCIAL COMBATS PROCÉDURES REQUISES DANGERS INHABITUEL INCENDIE ET EXPLOSION: NON COMBUSTIBLE

SECTION VI - MESURES DE REJET ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE EN CAS D'UN MATÉRIAU EST RENVERSÉ: Nettoyage conformément à toutes les réglementations applicables. Absorber les déversements avec matériau absorbant non combustible. Pour l'élimination des déchets, voir la Section XIII

SECTION VII - MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PENDANT LE STOCKAGE ET LA MANIPULATION: Pratique de la bonne hygiène industrielle exige que l'exposition soit maintenue au-dessous de la TLV. C'est préférence obtenu grâce à la fourniture d'une ventilation adéquate. Lorsque l'exposition ne peut être contrôlée adéquatement de cette façon, la protection respiratoire des personnels devrait être utilisée.

SECTION VIII - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

EXIGENCES DE VENTILATION SPÉCIALE ET DE LA PROTECTION RESPIRATOIRES: AUCUN NÉCESSAIRE AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION (GANTS, LUNETTES, ETC.): AUCUN NÉCESSAIRE TRAVAIL ET D'HYGIÈNE: AUCUN NÉCESSAIRE CONTRÔLES TECHNIQUES: AUCUN NÉCESSAIRE

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION: N/A POINT DE FUSION: N/A

PRESSION DE VAPEUR: N/A

DENSITÉ SPÉCIFIQUE DE VAPEUR (AIR = 1): N/A GRA

SOLUBILITÉ DANS L'EAU: N/A

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE: N/A

RÉACTIVITÉ DANS L'EAU: NON RÉACTIF

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

LES PRODUITS DE POLYMÉRISATION DANGEREUSE: N/A STABILITÉ : DES CONDITIONS STABLES POUR ÉVITER: N/A

INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER)N/A

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Le monoxyde de carbone , dioxyde de carbone et de fumée

SECTION XI - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE MATÉRIEL: AUCUN PRÉVU La LD50 aigus est 15856 mg/kg.

La LC50 aigus est 199999 mg/cubic meter.

Ce produit n'est pas considéré comme un cancérogène humain connue ou soupçonnée par NTP, CIRC ou OSHA (voir section III)

SECTION XII - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

CONNU LES EFFETS NUISIBLES AUTRES QUE CEUX N'ASSOCIÉS À INERTES SOLIDES EN SUSPENSION DANS L'EAU.

SECTION XIII - ÉLIMINATION DES CONSIDÉRATIONS

RCRA RISQUE DE CLASSE (40 CFR 261): CE PRODUIT N'EST PAS CLASSÉ COMME UN DÉCHET DANGEREUX. MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : DISPOSER CONFORMÉMENT AU FÉDÉRAL, ÉTAT ET RÈGLEMENTS LOCAUX.

SECTION XIV - TRANSPORTATION INFORMATION

U.S. DOT (49 CFR 172.101): CE N'EST PAS UN MATÉRIAU COMME DANGEREUX, CLASSÉS PAR LES CFR 172.101.

SECTION XV - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CONTENU DE CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE CONFORMES OSHA HAZARD COMMUNICATION STANDARD 29 CFR 1910.1200

EPA SARA TITRE III CHIMIQUE LISTINGS: ARTICLE 302.4 DES SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (40 CFR 355): AUCUN

ARTICLE 313 DES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES (40 CFR 372): AUCUN

INTERNATIONAL RÈGLEMENTS

PROPYLENE GLYCOL

CANADIEN SIMDUT : CE PRODUIT EST UN PRODUIT CONTRÔLÉ EN VERTU DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES EN MILIEU DE TRAVAIL AU CANADA. IL CONTIENT LES TOXIQUES SUIVANTS OU LES MATIÈRES TRÈS TOXIQUES:

AMORPHOUS SILICA

En vertu des règlements de produits de consommation de la CPSC (16CFR1500.3 et 150 014), ce produit a le nécessaire étiquetage de danger aigu et chronique suivante:

AUCUN

SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS



Definition of the AP Seal:

The AP (Approved Product) Seal identifies art materials that are safe and that are certified in a toxicological evaluation by a board-certified toxicologist (medical expert) to contain no materials in sufficient quantities to be toxic or injurious to humans, including children, or to cause acute or chronic health problems. These products are certified by ACMI to be labeled in accordance with the chronic hazard labeling Standard, ASTM D 4236, and the U.S. Labeling of Hazardous Art Materials Act (LHAMA).

Avertissement: Nous croyons que les énoncés, l'information technique et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais ils sont donnés sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni . Il peut ne pas être valide pour ce matériel si elle est utilisée en combinaison avec d'autres matières. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION: 07/11/2023

Prepared by Duke OEM Toxicology

INFORMATIONS SUR LA COULEUR

CETTE FICHE SIGNALETIQUE S'APPLIQUE AUX COULEURS SUIVANTES QUI SONT ASSOCIES A INGREDIENTS DANGEREUSES OU NON DANGEREUX

Couleur du produit	SKU	Ingrédients Dangereux	
CS11234 MATTE	358400	(AUCUN)	
CS11236 MATTE		(AUCUN)	
CS11238 GLOSS		(AUCUN)	
CS11239 GLOSS	358396	(AUCUN)	
CS11240E MATTE		(AUCUN)	

NOMS DE MARQUE

CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE S'APPLIQUE POUR LES NOMS DE MARQUE SUIVANTES

Noms de Marque
MOD PODGE PAPER